



## **Groupe de discussion**

**Pacte pour un Enseignement d'excellence**

**« Dossier d'accompagnement de l'élève »**

**Rapport du groupe de discussion mené  
dans la province de Liège  
26 février 2018**

Françoise Crépin & Stéphanie Géron (ULiège)  
Agnès Deprit (ISPG)  
Catherine Van Nieuwenhoven (UCL/ISPG)

## Table des matières

Table des matières.....	2
Avant propos.....	3
1. Le dispositif méthodologique mis en œuvre.....	4
1.1 Principes généraux du « groupe de discussion » .....	4
1.2 Objectif du groupe de discussion mené dans la région de Liège.....	4
1.3 Thèmes abordés .....	4
1.4 Guide d’entretien .....	5
1.5 Déroulement de la séance .....	5
1.6 Traitement des données.....	6
1.7 Composition du groupe de discussion .....	6
1.7.1 <i>Les participants</i> .....	6
1.7.2 <i>Le contexte de l’école fondamentale</i> .....	6
2. L’analyse (synthèse) des discours.....	7
2.1 Fondement de la thématique selon les participants.....	7
2.2 Les conditions d’optimisation du DAcCE .....	7
2.3 Les bonnes pratiques de suivi d’élèves .....	8
2.4 Les freins relevés .....	9
2.5 Les risques identifiés.....	9
3. Synthèse .....	10
Mot de clôture.....	10

## **Avant propos**

L'objet de ce rapport est de présenter la synthèse des propos recueillis auprès d'un groupe d'enseignants du fondamental issus d'une même école de la province de Liège. Cette équipe pédagogique a été rencontrée pendant une durée de 2h, dans le cadre d'un « groupe de discussion » portant sur « le dossier d'accompagnement de l'élève ».

Dans la première section, nous précisons le dispositif méthodologique mis en œuvre : les principes généraux de la méthode par « groupe de discussion », les objectifs spécifiques poursuivis, le guide d'entretien, le déroulement du dispositif, la méthode de traitement des données recueillies et la composition du groupe de discussion rencontré.

Dans la deuxième section, nous présentons une synthèse des discours tenus par les participants autour du dossier d'accompagnement de l'élève (DAccE) : les fondements de la thématique considérée par les enseignants rencontrés, les pistes d'optimisation de l'outil, les freins identifiés, les risques relevés ainsi que les pratiques de suivis des élèves rencontrées dans la carrière des enseignants. Un résumé des propos clôture cette section.

## **1. Le dispositif méthodologique mis en œuvre**

La première partie de ce rapport détaille la méthodologie mise en œuvre pour collecter les informations au sein du groupe de discussion.

### **1.1 Principes généraux du « groupe de discussion »**

La méthode par « groupe de discussion » permet de récolter des données auprès de plusieurs acteurs simultanément, ayant le même statut, en garantissant la symétrie des relations (Doise & Mugny, 1997).

Concrètement, la technique consiste à recruter, en fonction de l'objet de l'étude, une quinzaine de personnes volontaires, et à susciter une discussion ouverte répondant à une logique de créativité. Cette discussion se structure autour d'un guide d'entretien (voir ci-après) définissant les différents thèmes de l'étude. Une analyse de la discussion, sous forme de synthèse, permet de relever les idées principales des participants. Cette méthode de travail se base en outre sur le principe de confidentialité, les participants ont donc la garantie de l'anonymat.

### **1.2 Objectif du groupe de discussion mené dans la région de Liège**

Cette méthode par « groupe de discussion » a été appliquée auprès d'une équipe pédagogique de la province de Liège qui a été rencontrée le 28 février 2018 durant 2 heures, avec comme objectif général de nourrir les réflexions en cours sur « le dossier d'accompagnement de l'élève », en recueillant les avis et témoignages d'acteurs.

Plus précisément, les objectifs étaient de :

- recueillir des mesures, des initiatives, des bonnes pratiques ou des dispositifs jugés pertinents en matière de dossier d'accompagnement des élèves : selon l'équipe rencontrée, quelles sont les pratiques de suivis d'enfants qui fonctionnent bien ? ;
- repérer les conditions, les implications et les scénarios d'opérationnalisation de ces différentes initiatives : selon l'équipe rencontrée, quelles conditions doivent être réunies pour que ces « bonnes initiatives » fonctionnent ?

### **1.3 Thèmes abordés**

Le thème de ce groupe de discussion est celui du « dossier d'accompagnement de l'élève ». Il a été déplié en trois axes :

1. Les représentations : selon l'équipe pédagogique rencontrée, comment est perçu l'outil DAccE ?
2. Les conditions suggérées pour une situation optimale : selon l'équipe, quelles sont les suggestions qu'elle souhaite avancer pour un meilleur fonctionnement du DAccE ? Quels sont les freins relevés ?
3. Les bonnes pratiques vécues : dans les diverses situations professionnelles vécues par les enseignants, quels sont les dispositifs de suivis des élèves rencontrés qui fonctionnent ?

## 1.4 Guide d'entretien

Les questions posées au groupe sont reprises dans le guide d'entretien ci-dessous.

### I. MISE EN RÉFLEXION

1. Comment pourrait-on faire de cet outil un outil efficace ? Comment l'enrichir ?
2. Comment va-t-il pouvoir faciliter le métier ? Aussi dans la continuité ?
3. Comment en faire un outil de soutien au service des élèves ?
4. Comment, aujourd'hui, vous y prenez-vous pour identifier les difficultés des élèves ? Qu'est-ce qui va changer avec cet outil ?

### II. BONNES PRATIQUES

1. Avez-vous des exemples de « bonnes pratiques », de mesures, d'initiatives ou de dispositifs mis en œuvre dans ou autour de votre établissement ? Qu'est-ce que cela a provoqué comme changement et apport ?
2. Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que ces mesures soient possibles et fructueuses ?

## 1.5 Déroulement de la séance

L'équipe pédagogique a été rencontrée lors d'une séance de 2h, le lundi 26 février 2018.

La séance a débuté par un mot d'accueil et des présentations. D'une part, les chercheurs se sont présentés et ont expliqué le dispositif méthodologique du groupe de discussion : ses objectifs, le thème discuté, les principes et règles méthodologiques (garantie d'anonymat, enregistrement des séances...). D'autre part, les participants se sont exprimés lors d'un tour de table pour préciser la fonction qu'ils occupent dans l'école. Ils se sont montrés d'emblée intéressés par le thème et avides de recevoir des informations, se disant peu informés sur les mesures en cours.

Par la suite, une phase d'informations principalement axée sur l'outil DAccE proposé par la réforme (Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017) a suivi. Elle a permis d'expliquer que cet outil sera commun à tous les réseaux, suivra l'élève tout au long de son parcours scolaire et facilitera les procédures administratives des directions. D'autres aspects ont été évoqués tels que le contenu (centré sur les apprentissages et son évolution), la forme du contenu (constitué de courtes synthèses), les modalités d'utilisation (DAccE complété en concertation, par toute l'équipe) et l'accessibilité, selon des conditions particulières, aux intervenants, aux parents/responsables légaux et aux élèves majeurs. Après un temps de réaction laissé aux participants, la réflexion autour du « dossier d'accompagnement de l'élève » a été menée en deux temps : un moment individuel au cours duquel les participants ont eu cinq minutes pour réfléchir à la première question : Comment pourrait-on faire de cet outil, un outil efficace ? Comment l'enrichir ? Cette phase individuelle a été suivie d'un second tour de table afin que chacun ait la possibilité de s'exprimer. Un moment d'échange collectif a ensuite été structuré par le guide d'entretien et les différents axes à développer.

L'animatrice a reprécisé l'objectif de la rencontre (relever les bonnes idées et rester positif) et a dû, à plusieurs reprises, déposer différents arguments sur la table pour apaiser les inquiétudes : « Il n'est pas question de multiplier les documents », « Ce ne sont pas tous les enseignants qui devront compléter toutes les parties du DAccE pour tous les élèves et pour toutes les disciplines », « Les parents n'auront pas accès au dossier complet », etc. Les principales craintes ont semblé provenir de la surcharge de travail administratif et de l'implication, active ou passive, des parents dans le DAccE.

À la fin de la rencontre, les enseignants ont été invités à répondre à une dernière question pour s'assurer que tout a été dit et clôturer ainsi la séance : Est-ce que vous pensez avoir communiqué tout ce que vous vouliez dire au sujet du DAccE ?

## **1.6 Traitement des données**

Suite à la séance, les verbatims ont été regroupés et analysés selon 5 axes : les représentations des participants concernant le thème, les pistes d'optimisation du DAccE, les freins, les risques encourus et les pratiques de suivi de l'élève jugées pertinentes.

L'analyse, présentée sous forme de synthèse, met principalement l'accent sur les aspects communs et les éléments les plus récurrents des discours, sans pour autant négliger les éventuels points de divergence les plus importants. Elle est attentive à rester fidèle aux propos tenus par les participants dans leur globalité.

## **1.7 Composition du groupe de discussion**

Afin de recueillir les représentations et avis sur la question du dossier d'accompagnement de l'élève, des écoles fondamentales de différentes régions et de différents réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été contactées.

Le groupe de discussion a finalement réuni 16 participants, issus de deux implantations d'une même école fondamentale de la province de Liège que nous présentons ci-après.

### *1.7.1 Les participants*

Le groupe se composait comme suit :

- 2 institutrices néerlandophones dans des classes en immersion (M3 et P1/P2/P3) ;
- 1 maître spécial en éducation physique pour les maternelles ;
- 3 institutrices maternelles (M1; M1/M2 et M3) dont une enseignante qui complète son horaire dans un enseignement spécialisé ;
- 9 instituteurs primaires (P1 ; P1/P2 ; P2 ; P3 ; P4 ; P4 ; P5 ; P5/P6 et P6) ;
- 1 stagiaire.

### *1.7.2 Le contexte de l'école fondamentale*

Le groupe de discussion est composé des membres d'une même école fondamentale d'environ 300 enfants, répartis sur 2 implantations qui accueillent des populations différentes :

- la première est une implantation en encadrement différencié qui accueille des enfants dont le quotidien peut être douloureux tels que des enfants vivant en internat (4 % des élèves) ou placés par le juge ;

- la seconde n'est pas en encadrement différencié et accueille des enfants assez favorisés et propose l'immersion en néerlandais dès la 3<sup>e</sup> maternelle.

Cette école propose des moments de rencontre entre l'enseignant et la direction pour discuter de tout élève en difficulté. Ces réunions sont ponctuelles, non systématisées et ont pour but de répondre à un problème qui survient (ex. gérer la compréhension de la langue d'enfants syriens nouvellement accueillis ; trouver des pistes pour canaliser un enfant violent). Dans certains cas, des facilitateurs externes sont appelés pour prendre en mains la situation. L'équipe du CPMS aide également les enseignants mais le nombre d'écoles dont elle a la charge la rend souvent peu disponible.

L'école est en réflexion sur la manière d'impliquer les parents dans la scolarité de l'enfant. Ainsi, les commentaires écrits dans le bulletin de l'élève visent dorénavant les compétences à travailler pour faire progresser l'élève dans son apprentissage et permettre un suivi ciblé à la maison. Dans le même ordre d'idée, la direction réfléchit à relancer un dossier de l'élève facile à utiliser « et donc peu volumineux ».

## 2. L'analyse (synthèse) des discours

La deuxième partie de ce rapport se consacre à l'analyse des discours des participants afin de synthétiser leurs propos.

### 2.1 Fondement de la thématique selon les participants

La thématique intéresse les participants. Ils y voient, *a priori*, à la fois une possibilité intéressante d'accompagner les enfants en difficulté et une opportunité pour les enseignants du secondaire d'être informés sur le parcours de l'élève dans le fondamental, les difficultés qu'il a rencontrées et les mesures qui ont été mises en place.

Les représentations des participants sont restées prégnantes malgré l'information communiquée sur le DAccE. Ils ont manifesté à plusieurs reprises leurs inquiétudes focalisées sur le travail supplémentaire que ce dossier à compléter va demander, la lourdeur administrative qu'ils devront ajouter à la gestion du quotidien déjà envahissante : « On y passe déjà nos soirées. », « Rajouter une couche d'administratif, je dis non, ça m'énerve. Ma classe tourne bien, mon temps je veux l'utiliser à autre chose ».

### 2.2 Les conditions d'optimisation du DAccE

Pour les participants, l'objectif poursuivi par le DAccE est noble. Permettre une continuité de l'accompagnement de l'enfant durant sa scolarité, de la maternelle au secondaire et quelle que soit sa mobilité est presque de l'ordre du rêve. Ce dossier faciliterait l'accueil et l'accompagnement de l'enfant dès son premier jour de rentrée. Dès lors, les participants proposent plusieurs balises pour rendre l'outil efficace et l'enrichir.

En priorité, le DAccE devrait être **réservé aux enfants en difficulté** et permettre d'identifier les bases acquises (ex le savoir lire en P1/P2), le suivi logopédique et le parcours de l'enfant, notamment la régularité de sa fréquentation en maternelle. Par conséquent, le contenu devrait avant tout être ciblé sur le pédagogique. Néanmoins, très vite, les participants ont soutenu l'importance d'y consigner d'autres informations pour leur permettre d'assurer un suivi adapté. D'abord, la situation familiale de l'enfant devrait y apparaître. En effet, un quotidien particulier ou difficile (trois langues parlées à la maison, placement en internat, etc.) pourrait

avoir des répercussions sur l'apprentissage. Dans ce cas, il n'est pas rare que l'enseignant adapte ses exigences, visant principalement le bien-être de l'enfant en classe. Ensuite, une autre information à consigner serait relative aux renseignements médicaux (enfant malentendant, mal voyant...) afin que l'enseignant puisse immédiatement ajuster son accompagnement. Enfin, et pour les mêmes raisons, le comportement des enfants devrait y être notifié tant, dans certaines classes, celui-ci empiète sur les apprentissages. Une institutrice explique que retenir un enfant qui lance des ciseaux pendant qu'elle tente de faire construire les hauteurs des triangles aux autres fait partie de son quotidien.

Un autre aspect à prendre en compte est la **facilité d'utilisation du document** tant sur le plan ergonomique (support informatisé, bien pensé et fonctionnel) que sur le plan de l'investissement à y consacrer. Ainsi, les enseignants préconisent d'aller à l'essentiel (avec éventuellement des items à cocher, sans les multiplier) et de pouvoir écrire une petite synthèse des difficultés observées ou de différents constats tel qu'un suivi proposé aux parents mais resté sans suite.

La **fréquence de complétion** devrait également être pesée et serait cohérente si elle correspond à un moment de bilan (4 fois par an, par exemple, au moment des bulletins). Pour ce faire, les enseignants souhaitent avoir **un temps alloué** pour le compléter sans précipitation. Ils proposent soit l'engagement d'un personnel supplémentaire qui serait dévolu à ce travail, soit des journées de délibération fixées à l'horaire durant lesquelles un encadrement des classes serait fourni. A ce titre, ils soulignent les avantages des dispositions mises en place dans l'enseignement spécialisé (classes réduites, 2 périodes sur 24 consacrées aux conseils de classe, partenaires présents lors des réunions). Revendiquer des moyens sous forme d'encadrement ou de temps n'est, selon eux, pas un cliché mais une nécessité pour accompagner les enfants, tel que l'illustrent les propos d'une participante : « Ici l'ordinaire est semblable au spécialisé sans les aides en plus. Et on a 26 enfants par classe. Avoir du temps pour se réunir, pour trouver des solutions ensemble, c'est du concret. Ce n'est pas une revendication ni un comptage d'heures. C'est au profit de l'enfant. »

Si cet outil, **complété par l'ensemble des partenaires**, doit être **centralisé** pour éviter la multiplication des dossiers (un dossier pour l'école, un dossier pour le PMS, etc.), l'équipe pédagogique interpellée insiste sur l'importance des actions et **réactions rapides**. Actuellement, il n'est pas rare que les parents de l'école ne réagissent pas lorsqu'un suivi de l'enfant leur est proposé ou que le centre PMS n'intervienne que longtemps après qu'un enfant ait été signalé en difficulté (parfois 2 ans d'attente). Dès lors, les enseignants se disent prêts à compléter un DAccE « mais pas pour que ça n'apporte rien ».

Enfin, les **modalités d'accès aux différents partenaires** doivent être réfléchies. Il semble ainsi indispensable que des parties (notamment celle qui décrirait des éléments de l'environnement familial susceptibles d'expliquer des comportements ou résultats à l'école) ne soient pas accessibles aux parents (voir point 2.5.).

### 2.3 Les bonnes pratiques de suivi d'élèves

Plusieurs pratiques positivement vécues, en lien avec un dossier d'accompagnement de l'élève, ont été mentionnées par les participants. Ces pratiques ont souvent été rencontrées dans le parcours professionnel antérieur des enseignants interrogés et sont énumérées ci-dessous.



En Flandre, le « Smartschool » est un outil qui permet le suivi des enfants. Les accès aux différentes fiches de l'élève sont définis en fonction de la fonction de chacun (qu'on soit enseignant, directeur, stagiaire, parent...). L'élève, la famille peuvent aussi y participer en indiquant des faits importants qui se sont passés à la maison. L'utilisation est aisée et se structure sous forme de « fardes » qu'on peut ouvrir en fonction des besoins. L'instituteur peut ainsi ouvrir la farde « mathématiques » pour y découvrir les difficultés de l'élève mais aussi le matériel adapté qui lui est recommandé. Ce même genre d'outil existe aussi aux Pays-Bas sous le nom de « Magister ».

L'aide des centres PMS au moment du passage en première primaire est soulignée par les enseignantes maternelles qui regrettent que ce partenariat ne soit plus systématisé. L'atout principal était d'avoir un temps pour communiquer avec les parents et un soutien de ces professionnels. Il s'agit là d'une pratique positive de collaboration entre partenaires au profit du suivi singulier de l'enfant dans son apprentissage.

Une variante du DAccE a été rencontrée par un enseignant dans une école où il travaillait précédemment. Dans cet établissement, chaque dossier d'enfant se trouvait dans une farde accessible en salle des profs. Chaque titulaire y consignait les rapports des enfants de sa classe, sans doute au moment des bulletins ou en fin d'année. En tant que nouvel enseignant dans l'école, ces informations permettent d'avoir des informations immédiatement utiles pour gérer les apprentissages.

Un système similaire, mais informatisé est mis en place dans une école de l'enseignement spécialisé fréquentée par une participante. Il s'agit d'une dropbox utilisée pour recueillir les informations issues du conseil de classe. Ces informations comportementales et pédagogiques sont identifiées par tous les encadrants de l'enfant, des objectifs à court et moyen termes y sont définis, des aides organisées. Ce sont les facilités prévues pour mettre en place ce dispositif qui sont considérées comme des leviers et rendent constructive cette pratique : 2 heures de concertation par semaine fixées à l'horaire, un personnel encadrant pour s'occuper des enfants pendant que les enseignantes sont en réunion, la présence de tous les partenaires, le peu d'enfants par classe (8 enfants), etc.

## **2.4 Les freins relevés**

Les freins relevés sont le manque de temps et la maîtrise du français écrit pour les enseignantes travaillant en immersion.

Le manque de temps pour compléter un dossier par élève serait l'obstacle majeur entraînant un risque de ne pas avoir la possibilité de le réaliser de manière consciencieuse. Les enseignants qui ont eu l'occasion de compléter ce genre de dossier, uniquement pour les élèves en difficulté de leur classe, soulignent que le travail sera colossal s'ils doivent le réaliser pour tous leurs élèves.

La langue d'enseignement, dans le cas de classes en immersion, est un frein pour les instituteurs néerlandophones. Consigner des remarques en français est, pour eux, une difficulté.

## **2.5 Les risques identifiés**

Le DAccE semble soulever de véritables risques tels que les préjugés, la violence et l'insécurité face à laquelle l'enfant ou l'enseignant peuvent se retrouver.

Le risque de préjugés posés sur l'enfant est la raison pour laquelle l'ancienne direction de l'école a interdit aux enseignants de compléter ce genre de dossier. Or, les enseignants ne souhaitent pas attendre de tout découvrir par eux-mêmes. Ils soulignent la nécessité de connaître tout de suite les difficultés des élèves pour pouvoir les comprendre, connaître ce qui fait obstacle aux apprentissages et proposer d'emblée des aides adaptées.

L'accès du DAccE aux parents pose problème à la majorité des participants. L'implantation de l'école qui se trouve en encadrement différencié accueille des enfants qui vivent des situations personnelles graves : papa embarqué en prison, parents alcooliques, enfants vivants des horreurs (battus, braqués « avec un flingue à 50 cm de la tête »), enfants placés, etc. Dans cette implantation, les enseignants sont souvent malmenés recevant des insultes et craignant les attaques des parents. Mettre le DAccE entre leurs mains pourrait les provoquer, entraîner des réactions violentes contre les enseignants, les enfants mais aussi entre les parents (les données du dossier pourraient, par exemple, être utilisés comme arguments en cas de divorce pour constater les manquements d'une des parties dans l'éducation de l'enfant). Face à ces risques encourus, une enseignante résume l'état d'esprit de l'équipe par ce propos : « On doit pouvoir enseigner, respirer ».

### 3. Synthèse

En synthèse, nous relevons un souhait des enseignants de disposer de temps de concertation entre partenaires (enseignants, direction, membres de CPMS, ...) pour discuter de l'élève dans toutes ses dimensions (apprentissage, situation familiale, suivi médical, aspect comportemental) afin d'identifier des mesures à prendre au profit des apprentissages et du bien-être de l'élève.

Dans ce sens, le DAccE peut être une bonne solution si les observations sont suivies d'actions dans un délai le plus court possible. Il faudrait néanmoins que l'équipe pédagogique puisse disposer de moyens suffisants pour le compléter de manière efficiente (ex. des délibérations fixées à l'horaire tandis qu'un personnel encadrant s'occupe des classes) et que les modalités d'accès soient bien définies (les parents ne devraient avoir accès qu'à certaines parties du dossier).

Un outil simple, fonctionnel et non énergivore est souhaité.

### Mot de clôture

Malgré les quelques informations que le Cabinet a permis de transmettre aux participants au sujet du DAccE, il reste néanmoins difficile pour un groupe de discussion de se projeter dans un outil qu'il connaît trop peu. Les informations contenues dans l'Avis n°3 sont insuffisantes pour se positionner. Par conséquent, ce sont surtout des craintes et des représentations approximatives qui ont rythmé, de manière récurrente, la discussion.

L'équipe pédagogique exprime une lassitude face aux changements successifs qui lui sont imposés : « On nous demande tout le temps de tout changer. On est lassés, du coup pas super positifs. Et avec tout ce qu'on fait pour que ça change, on est dépités ». L'expérience des enseignants les pousse à craindre que les mesures qui seront adoptées pour le DAccE soient légères au début et s'amplifient par la suite, augmentant *in fine* leur charge de travail.

Quant à l'intégration des enfants de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire, le groupe interrogé se montre très inquiet : « Il faut venir dans ma classe pour voir combien ça peut faire dégénérer l'environnement, les autres. Moi je rêve d'aller dans l'enseignement spécialisé, j'y suis déjà en fait mais là j'aurais les aides en plus. »

Enfin, les participants se disent sceptiques face à la phase d'opérationnalisation de la réforme. L'octroi de soutien aux classes maternelles par l'encadrement de puéricultrices pour faciliter la transition crèche/école est salué, mais les enseignants du maternel disent ne pas en ressentir les effets dans leurs pratiques quotidiennes.